

LE PETIT GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres départements
Un an 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

5 Février. — Un incendie d'une extrême violence détruit une grande filature de Mulhouse et cause une perte de 800.000 marks.

— L'incident soulevé au sujet de l'inauguration de la rue Réaumur, pour une question de préséance, se termine par un arrangement. Il demeure convenu après entrevue avec le Ministre de l'Intérieur, que M. Pierre Baudin, président du Conseil municipal de Paris, se tiendra à la droite de M. le Président de la République, alors que M. de Selves, Préfet de la Seine, se trouvera à la gauche.

6 Février. — Les événements de Crète prennent une tournure des plus inquiétantes. M. de Mun pose au Ministre des Affaires étrangères, à la Chambre, une question sur les causes qui ont déterminé les puissances à faire débarquer leurs marins pour assurer la protection des étrangers établis en Crète.

— Le vapeur anglais *City-of-Sora*, venant de Liverpool, s'échoue sur la plage d'Aron, près de Coreubiau (Corgogne). On compte quarante et un noyés.

7 Février. — Inauguration solennelle de la rue Réaumur, à Paris, sous la pré-

sidence de M. Félix Faure, Président de la République.

8 Février. — Un déraillement se produit sur la ligne d'Is-sur-Tille à Gray. Trois employés de la ligne sont blessés.

9 Février. — M. Georges Louvel, préfet de Vaucluse, meurt, à l'âge de cinquante-trois ans, des suites d'une angine infectieuse.

10 Février. — M. Félix Faure, Président de la République, visite l'Institut Pasteur.

11 Février. — La crue de la Seine et de ses affluents cause de nombreuses inondations. Il en est de même dans tout le bassin de la Loire.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

— La société d'horticulture du canton de Dammartin s'est réunie dimanche dernier sous la présidence de M. Thonnerieux, secrétaire, assisté de MM. Loron, vice-secrétaire et Berthault, professeur.

MM. Barre, Michel et Boulay, s'étaient fait excuser.

Le dépouillement de la correspondance, qui suit immédiatement la lec-

ture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, fait connaître l'itinéraire d'une excursion horticole organisée par M. Charpentier ; le programme du prochain concours agricole de Paris: une lettre du comité des agriculteurs de Seine-et-Marne, sollicitant de la société sa participation à la souscription en faveur de l'érection de la statue de Pasteur, en la ville de Melun.

A signaler aussi un article très intéressant sur les champignons vénéneux signé de M. Feuillebois, membre correspondant de la Société.

M. Berthault après avoir reçu communication d'une lettre concernant l'agenda horticole de M. L. Henri, fait l'éloge de cet intéressant opuscule qui se recommande par les utiles renseignements qu'il contient, à tous les horticulteurs.

Le compte-rendu financier de l'exercice 1896 se résume ainsi :

En caisse à ce jour :	180 fr. 10
A recouvrer sur 1896	30 fr. 00
Total	210 fr. 10
Sommes dues par la société	8 fr. 20
Reste disponible	201 fr. 90

M. Bery, directeur de l'hôtel de la Grosse-Tête, présente par MM. Loron et Lépine, est admis comme membre de la société.

Une prime de première classe est décernée à M. Vincent Berthault pour un apport d'endives et de pissenlits d'une très bonne culture.

La date des cours de taille est fixée ainsi qu'il suit : 14 Février, 14 Mars, 15 Mai, 13 Juin.

Sur la proposition de M. Berthault, il est décidé qu'un concours de fleurs et de primeurs (fruits et légumes), aura lieu, entre sociétaires, le 30 Mai prochain.

Un concours de Chrysanthèmes et de fruits aura également lieu le 7 Novembre.

MM. Lépine, Loron et Moussart, sont désignés comme membres de la commission chargée de l'organisation de ces concours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à trois heures et demie.

LONGPERRIER

On nous écrit :

Il y a quelques jours, une fillette de Longperrier, Marie Jumelle, occupée à bercer son petit frère, en l'absence de sa mère, s'étant trop approchée du poêle, mit le feu à ses vêtements, et faillit être victime de son imprudence. Fort heureusement, aux cris poussés par l'enfant, la mère accourut et se mit en mesure d'étouffer les flammes, ce qui lui occasionna d'assez vives brûlures aux mains.

Cet accident a surtout donné lieu à de vifs commentaires sur les vertus curatives de certaines pommades adoucissantes et autres remèdes de grand'mère, préconisés par un groupe de voisins.

A l'heure actuelle on n'est pas encore entièrement fixé sur la préférence qu'il y a lieu de donner à la graisse de chat noir additionnée de quelques centigrammes de moelle de momie sèche, saupoudrée d'une petite pincée de poil de belette finement rapé, ou à un onguent préparé aussi par une personne de la localité, à l'aide d'un mélange de treize langues de canards sauvages et d'un poids égal de boyaux de lézards verts, macérés pendant douze jours et treize nuits dans une pinte d'huile de phoque du Sénégal.

Espérons que bientôt on saura à quoi s'en tenir sur l'efficacité de ces divers spécifiques que les inventeurs

se proposent d'exploiter dorénavant à leur profit.

— Par suite des pluies persistantes que nous subissons depuis plusieurs semaines, on pourrait même dire depuis plusieurs mois, les caves de Longperrier sont envahies par l'eau et les habitants sont obligés d'en faire l'épuisement chaque jour. Les anciens de la commune ne se souviennent pas d'avoir vu dans le cours de leur existence pareil phénomène.

SAINT-MESMES

Le nommé Ernest Petit qui s'est rendu coupable de tentative de meurtre sur la personne de sa femme, née Joséphine Beaudoin, vient de comparaître devant le tribunal correctionnel de Meaux.

Les époux Petit, qui ne faisaient pas bon ménage, dit *l'Indépendant*, vivaient séparés depuis quelque temps déjà. Un soir du mois de Janvier dernier, le mari venait au domicile de sa femme et criait à cette dernière du dehors.

« Lève-toi, la meunière, c'est Petit ton homme qui vient pour te tuer ; allume la chandelle et place là devant toi, que je ne te rate pas !

Affolée, la malheureuse femme se sauva et se réfugia derrière le clos de son jardin. Au même moment, un coup de feu retentit, et les plombs d'une décharge de coup de fusil vinrent frapper la porte à claire-voie de l'habitation. Mme Petit ne fut pas atteinte heureusement.

2 mois de prison à ce mari peu comode.

Le Téléphone

Nous sommes heureux de pouvoir communiquer à nos lecteurs, la lettre

suivante adressée à M. Léon Martin, maire d'Ermenonville, relative à l'établissement d'une ligne téléphonique directe d'Ermenonville à Paris.

9 Février 1897

Sous-secrétariat d'État
des
Postes et Télégraphes
—
Direction du
Département de l'Oise

Monsieur le Maire,

Comme suite à ma lettre du 16 janvier dernier, l'Administration me charge de vous informer qu'elle vient de prescrire les études nécessaires pour déterminer le montant exact des dépenses à engager en vue de l'établissement à Ermenonville, d'un réseau téléphonique en relation avec Paris par Dammartin, et que le résultat de ces études vous sera communiqué dès qu'elles seront terminées.

Agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur,

Nous souhaitons ardemment l'heureuse solution de ce projet qui placerait Dammartin dans une situation toute spéciale et très enviable, car le téléphone ne rend le plein de ses services qu'à condition que les communications soient aussi directes que possible.

Le fil aérien sur notre grande route nationale tracerait la voie à la ligne de tramway dont il est en ce moment même, fortement question, de Paris à Gonesse.

JARDINAGE

TRAVAUX DE FÉVRIER

Jardin fruitier

Terminer les plantations par un temps doux, en terre sèche et légère. — Continuer l'enlèvement du bois mort et supprimer les branches nuisibles ou mal placées. — Labourer et fumer le pied des arbres,

en prenant toutefois, le soin de n'employer pour ce travail que des engrais très consommés. — Continuer la taille des pommiers et des poiriers, ainsi que celle de la vigne et des fruits à noyaux.

Potager

Labourer activement si le temps est favorable et la terre suffisamment assainie, pour semer en pleine terre bien exposée : poireaux, carottes hâtives, chicorees sauvages, épinards, persil, cerfeuil, cresson alenois, pois lâtifs, oignons, panais, navets, fèves de marais, etc. — Semer sur couche, laitues et romaines, tomates, aubergines, choux-fleurs, concombres, melons, haricots, radis. — Planter à l'abri, pommes de terre Victor, Marjolin et Quarantaine, l'ail, les échalottes. — Dégorger et lumer les asperges. — Eclaircir les plants de laitues et de romaines hâtives semées sur couché. — Découvrir les artichauts pendant le jour et les recouvrir pendant la nuit.

Jardin d'agrément

Toilette générale du jardin. — Rafraîchir les bordures de gazon. — Labourer les parties destinées à être semées en gazon vers la fin du mois. — Labourer à la houe les bosquets, les massifs et le pied des arbres et des arbustes. — Transplanter dans les plates-bandes les plantes pouvant résister aux gelées printanières : aconits, phlox vivaces, girofles, corbeilles d'or et d'argent, etc. — Planter en motte, sur les plates-bandes, les plantes vivaces ou bisannuelles qu'on n'a pu planter en automne. — Replanter les bordures de buis, d'hysope, de lavande, de mignardise, de piquette, de sauge, etc. — Donner de l'air, pendant les heures les plus douces de la journée, aux plantes vivaces qu'on a tenues empaillées durant le froid. — Si le temps est doux, faire la toilette des rosiers et les débarrasser des branches qui obstruent le centre de la tête. — Retirer du pied de ces arbustes quelques centimètres de terre qu'on remplacera par du fumier. — Planter les renoncules et commencer à découvrir les tulipes et les jacinthes. — Semer sur couche : ageratum, chrysanthèmes vivaces, globea grimant, coreopsis annuels, girofles quarantaine, lobelias, mimulus, pyrèthre :

rose double, roséas en pots, verveines, etc. — On a comme fleurs de pleine terre : petite pervenche, bruyère herbacée, daphné, piquette, sauzifrage de Sibérie.

Ephémérides historiques

De l'Île-de-France

3 Février 1190 — Création des échevins de la ville de Paris par Philippe Auguste, qui fit clore la ville de murailles et de fossés.

7 Février 1314 — Un arrêt du parlement de Paris confirme la sentence rendue par les juges du comté de Valois, condamnant un taureau à être pendu pour avoir tué un jeune homme d'un coup de corne.

7 Février 1662. — Etablissement à Paris, des carrosses à l'heure et à la course. Ces carrosses succédèrent à ceux établis en 1650, sous le nom de fiacres, parce que ces voitures portaient à l'origine, comme signe distinctif, l'image de Saint-Fiacre.

9 Février 1596 — Un jeune homme nommé la Ramée, se disant fils de Charles IX est pendu en place de grève pour s'être rendu à Reims, afin de s'y faire sacrer roi.

9 Février 1751 — Mort du Chancelier d'Aguesseau, le plus illustre des magistrats de France.

13 Février 1790 — L'assemblée Constituante décrète la suppression des ordres religieux.

15 Février 1583 — Le roi Henri III fait publier à son de trompe la réforme du calendrier par le pape Grégoire XIII et ordonne qu'il en soit désormais fait usage.

15 Février 1618 — Un arrêt du Conseil permet aux Jésuites d'enseigner dans toute l'étendue du royaume de France

NOTABILITÉS LOCALES

(Notices extraites du Dictionnaire biographique des notabilités de l'Oise, publié par Henri Jouvé, Paris, 1883).

CASTELLANT (Auguste), né à Vez le 4 juillet 1845, de père et mère appartenant à d'anciennes familles du pays valois.

Il perdit de bonne heure son grand père et son père qui étaient des penseurs libres et des républicains, et ce n'est qu'à certaines circonstances particulières et fortuites qu'il dut d'être mis au séminaire où il fit ses classes.

Ne se sentant aucune disposition pour l'état ecclésiastique, ses études classiques achevées, il entra dans la vie civile,

Son esprit naturellement indépendant l'avait porté de très bonne heure à la lecture des principaux philosophes du siècle dernier ; plus tard, il s'adonna avec passion à l'étude approfondie de la philosophie et du droit politique et social.

Il professa pendant une vingtaine d'années, et il s'attacha à inculquer aux nombreux jeunes gens qu'il instruisit l'amour de la liberté politique et religieuse.

Il donna tant à Paris qu'en province, un très grand nombre de conférences pour la propagation de la philosophie spiritualiste ou religion naturelle et la défense des principes politiques et sociaux de la Révolution française et de la République radicalement démocratique.

Entre temps, il fonda une société de Libre Pensée à Asnières (Seine, 1881), et à Villers-Cotterets (Aisne, 1893).

En 1878, il organisa à Ermenonville le centenaire de Jean-Jacques Rousseau, qui fut célébré le 21 août, sous la présidence de l'historien Henri Martin.

Il fonda ensuite le comité qui érigea

sur la place du Panthéon la statue en bronze de Jean-Jacques Rousseau.

Le jour de l'inauguration il prononça au cours de la solennité qui eut lieu sous le Jôme du Panthéon, un discours qui fut publié avec ceux de MM. Jules Simon, Ratisbonne, Hamel Steeg et Gavard de Genève, dans le volume intitulé : *Jean-Jacques Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui*.

M. Castellant avait déjà présumé à cette œuvre de justice et de nécessaire réparation, en faisant ériger, sur une nouvelle place d'Asnières, un superbe monument en l'honneur du grand philosophe déiste républicain. Ce monument, œuvre remarquable du statuaire Carrier Belleuse et de l'architecte Baillif, fut très solennellement inauguré le 30 mai 1886.

Enfin M. Castellant qui est certainement un admirateur passionné de l'auteur d'*Emile* et du *Contrat Social*, a acquis, dans la vallée de l'Automne entre Vez et Villers-Cotterets, une sorte d'ermitage situé au sein d'un pittoresque paysage ressemblant beaucoup à celui des Charmettes de Chambéry.

Il l'a restauré et consacré à la mémoire de Jean-Jacques et se propose, dit-on, de le léguer à une œuvre philanthropique.

M. Castellant a collaboré tout à tour à *l'Indépendant de l'Oise* 1873, à la *Gazette des Paysans*, 1874, à la *Religion Laïque*, 1879, à la *France*, 1878, à la *Gazette de Neuilly*, 1880, à *l'Événement*, 1882, à la *Semaine anticléricale*, 1883, au *Figaro*, 1884, au *Phare de la Seine*, 1884, à la *Vigie*, qu'il fonda en 1885, à *l'Asniérois*, qu'il fonda en 1885, à *l'Avenir de la Seine*, en 1886, il rédige depuis 1891 *l'Écho du Valois*.

Ses principaux ouvrages parus ou à paraître sont :

J.-J. Rousseau; *hommage national*, 1 vol.

Histoire de la vie et des œuvres de J.-J. Rousseau, 3 vol.

Histoire d'un Révolté, 1 vol.

Dieu et Liberté, 1 vol.

La République des Paysans, 1 vol.

En résumé. M. Castellant dont on peut ne pas partager toutes les convictions, mais dont la sincérité et le dévouement désintéressé sont incontestables, a consacré tous ses labeurs de professeur, d'écrivain et de conférencier à la propagande de la religion naturelle, à la défense de la Révolution française en général et particulièrement à celle du philosophe J.-J. Rousseau, dont elle s'est elle-même solennellement déclarée « l'exécutrice testamentaire. »

Les mauvaises pièces

Voici un renseignement qui pourra être de quelque utilité aux personnes à qui il resterait en poche quelques-unes de ces maudites pièces. N'ayant pas cours chez nous et dont parfois, cependant, on trouve quelques spécimens dans la monnaie rendue en échange d'un billet ou d'une pièce de bon aloi.

Elles ont bien une valeur, mais c'est une valeur « marchande » de beaucoup inférieure à la valeur nominale. En voici le tarif :

Pièces de 5 fr. des Républiques américaines : Chili, Pérou, Argentine, 2 fr. 25. — Pièce de 5 fr. de Roumanie, 4 fr. 56. — Pièce de 4 fr. de Roumanie, 0,80. — Ecus de Naples : Ferdinandus, 2 fr. 35. — Espagne : Alphonse-Amédée de 5 pesetas : 3 fr. 90. — Espagne : Alphonse-Amédée de 4 peseta, 0 fr. 70. — Espagne : Isabelle (2 escudos), 2 fr. 25. — Les pièces italiennes de Victor-Emmanuel et de 1863 seulement perdrent 15 à 20 0/0.

— Les pièces démonétisées en France et à l'étranger (Pape, Umberto, etc.) valent 80 à 85 fr. le kilo d'argent. — Le mark allemand vaut 1 fr. 05. — Le gulden hollandais, 1 fr. 75.

NOTICE GÉNÉALOGIQUE SUR LES SEIGNEURS d'AUNAY

(Suite)

Après la mort de Pierre d'Aunay, Marguerite, sa veuve, épousa en secondes nocces, Gislebert des Essars, chevalier, et les deux époux affermèrent en l'an 1270, à Jean de Chantilly et à Jeanne d'Aunay, son épouse, tout le douaire de la terre et seigneurie de Moussy-le-Neuf (1).

Quelque temps après, Jean de Chantilly et Jeanne d'Aunay, son épouse, amortirent à l'abbaye d'Hérivaux, quarante arpents de bois que lui vendit Thibaut de Chaumont, chevalier, fils de feu Gérard de Chaumont. En 1281, ils acquirent, pour eux-mêmes, de Pierre d'Orcheus, chanoine de Thérouenne, toutes les terres que celui-ci avait au village et territoire d'Orcheus, pour la somme de cinq cents livres parisis. Vers le même temps, Anseau le Bouteillier, seigneur de Luzarches leur transporta dix-huit sols parisis de rente à Senlis, en échange de 18 arpents de bois au lieu dit le Pas-de-l'Asne (2).

En 1282, Gautier d'Aunay, chantre de l'église de Senlis, et chanoine de celle de Beauvais, fit un échange de ce qu'il avait à Moussy-le-Neuf avec Jean de Chantilly et Jeanne d'Aunay, sa femme (3).

Il y a lieu de supposer que ce Gautier d'Aunay est le même personnage que *Galterus de Alnclo*, seigneur du Mesnil, qui, au mois de juillet 1254, concéda à l'église de Saint-Christophe-en-Halate,

le droit seigneurial dont il jouissait sur un fief situé en ce lieu (4).

Il est fait mention de Philippe d'Aunay, sire de Moussy, dans des actes de 1263 et de 1268. Il avait épousé la sœur de Guillaume d'Acy, seigneur de Nogent-l'Artaud (5).

Hector d'Aunay fut témoin d'une donation que Raoul de Coucy fit, en 1274, à l'abbaye de Notre-Dame de Nogent, où était inhumée Agnès, épouse de Raoul. On croit qu'il fut père de Jean d'Aunay et de Nicolas d'Aunay, chevalier, qui assista, au mois de septembre 1323 au contrat de mariage de Jeanne de Guines, dite de Coucy, avec Gaucher de Châtillon, seigneur de Gandelus (6).

Jean d'Aunay, chevalier, qui vivait en l'année 1299, possédait alors des biens assez importants dans le Parisis. Il fut père, 1° de Philippe d'Aunay, à qui sa mauvaise conduite attira une fin tragique en 1314, au dire du P. Anselme; 2° de Gautier d'Aunay, seigneur de Moussy-le-Neuf et de Grandmoulin, qui eut d'abord pour épouse Isabelle, dont on ignore le nom de famille, et prit ensuite une seconde alliance avec Gillette de Clary (7).

Gautier d'Aunay fut un des seigneurs qui accompagnèrent le roi Philippe en Flandre l'an 1300. L'année suivante, il reconnut une rente que sa femme Isabelle avait constituée sur sa dime d'Aunay et de Savigny.

Le même Gautier d'Aunay acheta en 1307, de maître Richard de Forest, une maison sise à Paris en la rue de la Verrierie (8).

En 1313, le seigneur de Montmorency amortit en sa faveur, pour la fondation d'une chapelle, une rente de seize livres parisis, sur les fiefs qu'il tenait de lui (9). Le 13 septembre 1314, Gautier d'Aunay et Gillette de Clary cédèrent à

Charles, comte de Valois, tous les droits qu'ils avaient sur Lévignen et Gondreville, et ils en reçurent en échange, cent soixante livres de rente viagère au survivant (10). Afforty fait mention d'un accord conclu en 1325 par « noble dame Marie de Clary, jadis fame Monseigneur Gautier d'Aunoy, le jeune, et damoiselle Ysabel d'Aunoy, nonnain de Chille (Chelles) » (11).

(A suivre) E. L.

1. Du Chesne; *Hist. des Bouteillers de Senlis*, p. 36.

2. — — — p. 37.

3. Lebeuf; *Hist. du dioc. de Paris*, t. 5, p. 563.

4. Cartul. du prieuré de St-Christophe, p. 20.

5. Arch. nat. K 1154 n° 5.

6. Anselme; *Hist. des gr. off.*, t. 8, p. 882.

7. Il semblerait, ainsi que le fait judicieusement remarquer l'auteur d'intéressantes notes sur la famille d'Aunay. M. G. Fagniez, qu'il faudrait voir en Philippe d'Aunay, l'un des amants de Marguerite et de Blanche de Bourgogne, femmes de Louis X et de Charles le Bel. Mais on sait que deux chevaliers du nom de Philippe et de Gautier d'Aunay, qui s'étaient rendus coupables d'adultère avec les brus du roi Philippe-le-Bel, furent écorchés vifs à Pontoise, au mois d'avril ou mai 1314. Or, comme il est établi que Gautier d'Aunay vivait encore le 12 décembre de cette même année, il paraît probable que les personnages dont il vient d'être question n'ont de commun avec les complices de Marguerite et de Blanche de Bourgogne, que la similitude des noms.

8. *Mém. de la Société de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 180, année 1891.

9. Anselme; *Hist. des gr. off.*, t. 8, p. 38.

10. Gross; *Hist. de Lévignen*, p. 38.

11. *Bull. du com. archéol. de Senlis*, p. 366, année 1879.

Servante modèle :

La dame (à la nouvelle bonne). — Nous prenons notre premier déjeuner le matin à huit heures et demie.

La bonne. — Très bien, madame, mais si je ne suis pas descendue à l'heure, vous pourriez vous mettre à table sans m'attendre.

BONS A LOTS

Exposition de 1900

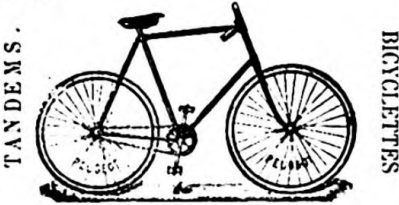
TIRAGE du 25 Février prochain

Lot de 500.000 francs

A Vendre chez M. Léonor Dupille,
au cours.

Achille OFFROY, à Dammartin

Le succès du Salon du Cycle a été pour la Grande marque Nationale **PEUGEOT** un triomphe écrasant. Par suite du nombre considérable de commandes enregistrées au Salon, la maison Peugeot prie Messieurs les Amateurs de bien vouloir remettre leur commande le plus tôt possible à seule fin de pouvoir en obtenir la livraison en temps voulu.



TANDEMS.

BICYCLETTES

ET VOITURES PEUGEOT

Adresser toute commande ou demande de renseignements à **M. Achille OFFROY**, à Dammartin (Seine-et-Marne), Agent principal pour l'arrondissement de Meaux et de Senlis.

Modèle nouveau **ACATÈNE PEUGEOT** à changement de vitesse sans descendre de machine.

« Le nouveau pneu Gallus 1897 ! »

Diverses bicyclettes à Vendre d'occasion

CHARBONS, COKES, BRIQUETTES en Gros

Meubles de jardin et tondeuses à gazon

Fauteuils roulants pour enfants

NICKELAGE EN TOUS GENRES
LIMES manufacture au Chambon, Loire

MUSÉE DES FAMILLES

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.
Abonnements : Un an, 6 fr. ; Six mois 3 fr.

DÉPÔT DE MATÉRIAUX

Fers, fonte, Acier, tôle, zinc, plomb
bois de construction, charbons & coke

L. DESCHAMPS

Route de Jully,
en face la gare de Dammartin

St-MARD-DAMMARTIN (S.-et-M.)

PRIX-COURANT sans escompte 1890-07

Grosse Houille Charleroi	les 100 ks	
1 2 gris, sans fumée 1 ^{re} qualité		3.80
Gaillettin français		
1 2 gris, sans fumée 1 ^{re} qualité		3.50
Charbon de Forge (noisettes lavées)		3.50
Gallerie de Mons p. machines		3.20
Tout-venant	—	2.60
Briquettes	—	2.70
Boulets de Charleroi		
pour chauffage économique		3 »
Coke de gaz n° 0	l'hectol.	1.45
Coke grésillon de forge	—	0.95
Anthracite anglais (great mountain)	les 100 k.	8 »

Marchandises prises au dépôt, transport en plus suivant distance.

Pelles de terrassier, acier fondu, bout trompé

5'	6'	manches
1.10	1.30	0.90

Fourches à cailloux 9 dents		7.50
Fourches à crocs à fumée 4 dents		2.75
Fourches à bêcher 4 dents		3.80
Fourches à betteraves		1.80
Fourches à foin	1=65	1=80
— 2 dents	1.40	1.50
— 3 dents	1.90	2 »
		2=10
		1.75
		2.20

Louchets, Rateaux, Binettes parisiennes
Fourches à douilles, Poulies de puits.

Lessiveuses en tôle forte galvanisé, très solides

avec Tube. Injecteur et Crèneaux mobiles
Contenances : 40 l. 55 l. 70 l. 90 l. 130 l.

Prix : 11 fr. 13 fr. 15 fr. 19 fr. 23 fr.
Foyers : 12 fr. 12 fr. 14 fr. 14 fr. 20 fr.

Prix total : 23 fr. 25 fr. 29 fr. 33 fr. 41 fr.

Les foyers sont tout en fonte, brûlant bois et charbon de terre.

Seaux de ménage en tôle galvanisée : fr. 10
Seaux d'écurie « très-forts 3 fr. 25

Paniers de nez pour chevaux, 0 fr. 60 et 0 fr. 70

Grillage galvanisé, ronces et poteaux en fer

Directeur-Gérant : E. LEMARIE

Imp. E. Lemarié à Dammartin